

GAEC de la Combe du Val - Samuel Pertreux et Loïc Caron
 797 Route de Très la Croix 01 430 VIEU D'IZENAVE
 Tel : 06 73 36 45 54



Production : lait à comté, veau de lait et réforme, céréales et fourrages

SAU : 145 ha

Commercialisation : lait via la fruitière à Comté, veau de lait via magasin collectif. Réformes via coopérative et Paysans bio de l'Ain.

Région : Combe du Val, Haut Bugey

Conditions naturelles : Plateau en moyenne montagne, 650m

Main d'œuvre : 2 UTH familiaux

CA : 244 627 €

EBE : 117 626 € rémunération comprise

Annuité : 82 000 €

Le GAEC de la Combe du Val, situé sur le plateau du Haut Bugey, gère un élevage de 65 montbéliardes avec valorisation du lait en fruitière à Comté ainsi qu'un atelier de veau de lait sur les 145 ha de l'exploitation. Le système de production mis en œuvre permet de concilier de

nombreux objectifs : respect de l'environnement, de la santé et de la qualité de vie des associés, rentabilité économique et ouverture sur l'extérieur via l'accueil sur la ferme et des engagements associatifs.

Parcours

- 1969 Installation d'Alfred : Vache laitière, valorisation du lait en Comté via fruitière. 75ha, 154 000 L de quota laitier et stabulation entravée.
- 2004 Installation de Samuel, création du GAEC et conversion de l'exploitation en bio. Mise en place d'un atelier veau de lait. Investissement pour achat de matériel et construction d'un bâtiment en stabulation libre.
- 2005 Réseau Accueil Paysan : développement des activités pédagogiques.
- 2006 Reprise de terrain en location avec 30 000 L de quota laitier et cession au GAEC d'un quota de 30 000 L pour la fruitière, le droit à produire est de 220 000 L pour la Fruitière.
- 2012 Installation d'un séchage en grange.
- 2013 Retraite d'Alfred et installation de Loïc.

Atouts

- Foncier suffisant : positif pour l'autonomie fourragère et la prophylaxie, parcellaire relativement groupé,
- Autonomie pour la fenaison via un équipement en propre et moderne,
- Bâtiment récent, fonctionnel et situé au cœur de 35 ha de prairies,
- Bonne valorisation du lait en Comté.

Contraintes

- Double contraintes : exigences de l'AB et de l'AOC Comté,
- Altitude et climat frais engendre un hiver long et rude, pas de cultures de maïs possibles, une faible diversité des plantes cultivées ce qui est limitant en agrobiologie,
- Peu de surfaces labourables,
- Il reste des pratiques prophylactiques à améliorer pour diminuer le taux de lait à cellule.
- Annuités élevées.

Valorisation / commercialisation

- 220 000 L de lait valorisé en Comté, mais pas en AB.
- 29 veaux de lait abattus vers 5 mois autour de 110 Kg et vendus en AB via le point de vente collectif Brin de Paille.
- 12 à 15 vaches de réformes valorisées en AB via une coopérative et Paysans bio de l'Ain, vendus vers 7 à 8 ans, poids carcasse de 350 Kg.
- 18 ha de céréales et légumineuses produites pour l'alimentation du troupeau.
- 60 000 L autoconsommés par les veaux de lait et les génisses de renouvellement.

Spécificités techniques

Conduite du troupeau :

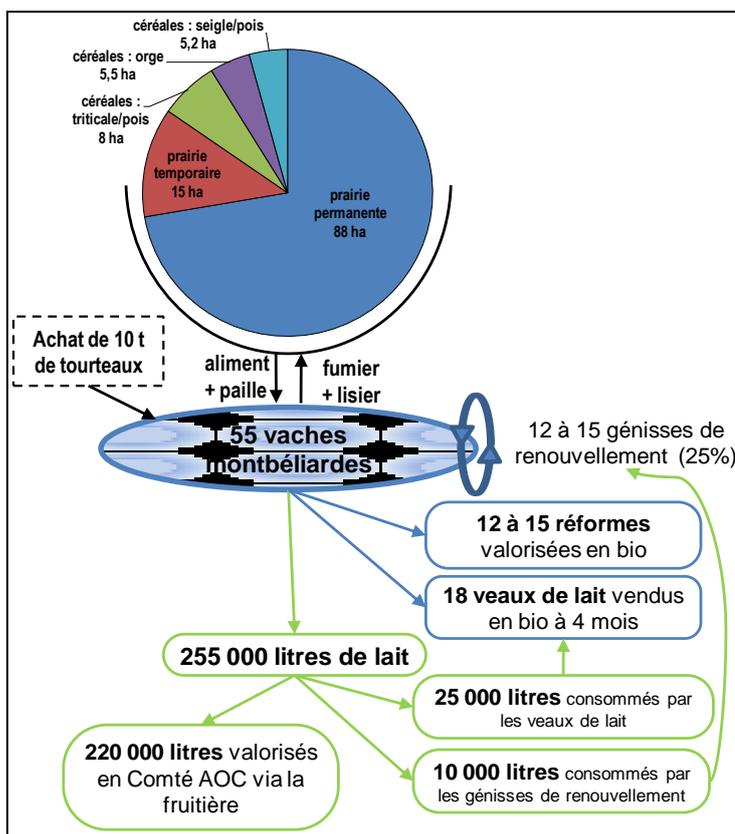
- Race Montbéliarde. Reproduction par insémination artificielle, en poursuivant trois objectifs : augmentation du taux protéique, de la quantité de lait produite ainsi que la corpulence des vaches. Aujourd'hui X Simmental en partie.
- Le taux de renouvellement est actuellement inférieur à 25%.
- L'atelier veau de lait implique de disposer de lait tout au long de l'année, les vêlages sont donc étaler de mars à décembre, avec une pointe de juillet à octobre.

Soins aux animaux et prophylaxie :

- Pour le reste l'accent est mis sur la prophylaxie : bâtiment aéré, lumineux, le bois est un matériau sain, l'aire paillée est maintenue propre, les vaches produisent 5500L, etc.
- Il existe des problèmes ponctuels avec les veaux, notamment de coccidiose. Les vaches ont très peu de problèmes. Utilisation d'homéopathie, d'huiles essentielles bien que les exploitants manquent d'expériences dans ces domaines et que le vétérinaire, quoique ouvert à ces pratiques, a une approche très « conventionnelle ».
- Charges véto de l'ordre de 3 800 €/an, soit moins de 58 €/vache.

Autonomie fourragère :

- L'exploitation est autonome à 95%, via 80 ha de surface fauchée en première fauche, 60 ha de regain et 15 ha de céréales et légumineuses :
 - 2 ha de seigle avec un rendement moyen de 35 q/ha¹
 - 4 ha de triticale avec un rendement moyen de 45 q/ha
 - 7 ha de mélange triticale/seigle/avoine avec un rendement moyen de 45 q/ha
- Les 5 % restants sont des tourteaux, environ 9 tonnes achetées par an (soit moins de 150 kg/VL/lactation).
- Chargement / ha de surface fourragère : 0,66 UGB/ha de SFP.



¹ q/ha : quintaux par hectare



Raisonnement de l'alimentation :

- Les vaches reçoivent du foin + 5 Kg de céréales + 1 Kg de tourteau, pendant les trois premiers mois de lactation. Puis on diminue la quantité de céréales et tourteau jusqu'à 1 kg de céréales/VL. La qualité du foin étant variable en fonction de la parcelle et de la coupe (1er coupe ou regain), la quantité de céréales+tourteau est adaptée en conséquence.
- Les veaux de lait sont exclusivement nourris au lait.

Projets pour l'avenir

- Les objectifs poursuivis restent d'augmenter la valorisation des productions afin de gagner en autonomie financière
- Du point de vue de l'élevage, les objectifs sont de :
 - Ne pas dépasser les 60VL
 - Augmenter l'autonomie énergétique : favoriser les pratiques économes en énergie, réduire la dépendance aux achats extérieurs,
 - Augmenter la surface de PT pour sécuriser le bilan fourrager,
 - Adhérer au service de remplacement.